

**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE**  
**« RECHERCHE D'AGENTS »**

**Entre les soussignés,**

Société LABOMODE GROUP, société à responsabilité limitée de droit français au capital social de 15 000 €, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro SIRET 397 931 247 00043, domiciliée 24 rue Fischart, 67000 Strasbourg France.

Le numéro de TVA intracommunautaire de la société est FR09397931247.

**Ci-après « l'Editeur »**

d'une part,

**Et le CLIENT tel que défini dans le bon de commande**

**Ci-après « l'Utilisateur »**

d'autre part,

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

L'Editeur est le concepteur d'un service de mise en relation entre un annonceur et un agent commercial sur son site internet [www.fashop.fr](http://www.fashop.fr)

Ce service est à destination des clients et licenciés de la base de données appelée « FASHOP » et dont l'Editeur est concepteur et producteur.

Il est aussi conçu à destination d'agents commerciaux désireux de trouver des missions de prospection et vente pour le compte des clients FASHOP.

Le service « RECHERCHE D'AGENT » permettra tant à un Annonceur de publier une annonce de recherche d'un agent, qu'à un agent indépendant de répondre à une annonce ou s'inscrire afin de réceptionner automatiquement des alertes en cas de publication d'une annonce correspondant à ses critères.

Les présentes ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de l'utilisation de ce service.

Les parties sont tenues de lire et d'accepter les présentes préalablement à toute possibilité d'utiliser le service.

## 1. Définitions

**Service** : Désigne le service permettant de faciliter la prise de contact entre un revendeur ou une marque et un agent. Le service est exclusif de tout service de recrutement à un emploi salarié.

**Éditeur** : Désigne la société à responsabilité limitée LABOMODE GROUP qui propose le service aux Utilisateurs.

**Utilisateur** : Désigne toute personne physique ou morale ayant recours au service, soit en publiant une annonce, soit en consultant la base de données des annonces ou en s'inscrivant afin de recevoir des alertes ciblées.

**Annonceur** : Désigne tout professionnel de la distribution de produits d'une marque ou multi-marques déposant une annonce dans le but de trouver un agent commercial prêt à distribuer ses produits.

**Agent** : Désigne toute personne physique ou morale désireuse d'entrer en contact avec un Annonceur ou souhaitant être notifié en cas de publication d'une annonce répondant à ses critères.

**Annonce** : fiche descriptive créée à la demande d'un Annonceur et contenant les caractéristiques de sa recherche d'agent de distribution.

**Internet** : Désigne le réseau mondial de communication (ou réseau de réseaux) associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs (serveurs et postes clients) et permettant d'échanger des informations et données sur la base d'un protocole spécifique appelé TCP/IP, auquel il est possible d'accéder via une connexion à partir d'un terminal informatique.

**Professionnel** : Utilisateur disposant d'un numéro SIRET dans le domaine d'activité de la vente de prêt à porter ou des chaussures.

## 2. Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Éditeur met à la disposition des Parties le service visant à permettre l'entrée en contact entre eux.

Le rôle de l'Éditeur se limite aux opérations suivantes :

- Développement de l'interface du Service
- Vérification *a priori* de l'annonce et publication sur la page dédiée du site [www.fashop.fr](http://www.fashop.fr)
- Transmission à l'Agent d'alertes à la publication d'annonces correspondants à ses critères
- Transmission à l'Annonceur des réponses faites par les Agents sur son Annonce

## 3. Modalités d'accès au Service et d'utilisation

### 3.1. Accès

Pour l'accès au service, l'Annonceur et l'Agent devront se rendre sur la page dédiée du site internet [www.fashop.fr](http://www.fashop.fr)

### 3.2 Fonctionnement du Service

Le Service fonctionne sans nécessité pour l'Utilisateur de créer un compte.

Lorsqu'un Annonceur souhaite créer une annonce, il clique sur le bouton « PUBLIER UNE ANNONCE » et renseigne les champs suivants :

- Nom de la marque
- Société
- Type d'agent : exclusif/multicartes
- Secteur : National/Régional
- Les régions (si régional)
- Adresse société
- Code postal société
- Ville société
- Nom du contact société
- Email contact société
- Téléphone société
- Description de la demande

L'Annonceur est tenu d'accepter les présentes CGU pour transmettre ses informations à l'Editeur pour modération préalable.

L'Editeur adresse ensuite à l'Annonceur immédiatement par courriel un accusé réception de sa demande de publication et un nouveau courriel une fois son Annonce en ligne.

Lorsqu'un Agent souhaite répondre à une annonce, il clique sur le bouton « VOIR L'ANNONCE » figurant dans la description de l'Annonce, puis complète un formulaire comportant les informations suivantes :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Nom agence/société
- Adresse
- Ville
- Code postal
- Téléphone portable
- Téléphone fixe
- Email

Il doit ensuite accepter les présentes CGU à l'effet d'autoriser l'Editeur à collecter ses données personnelles dans les conditions de l'article 5 *infra* et transmettre ses coordonnées à l'Annonceur.

L'Editeur adresse alors immédiatement un courriel de confirmation de prise en compte de sa demande.

Lorsqu'un Agent, ou tout utilisateur du site internet, souhaite également être notifié en cas de parution d'une annonce correspondant à certains critères choisis, il clique sur le bouton « RECEVOIR DES ALERTES » et complète un formulaire comportant les informations suivantes :

- Email

Il coche ensuite les différents critères de recherche qui l'intéressent, à savoir :

- Régions
- Produits
- Genres

Il doit ensuite accepter les présentes CGU à l'effet d'autoriser l'Editeur à collecter ses données personnelles dans les conditions de l'article 5 *infra*.

L'Editeur adresse alors immédiatement un courriel de confirmation de son abonnement aux alertes par courriel.

Préalablement à l'exploitation effective des données provenant tant de l'Annonceur que de l'Agent, l'Editeur procède à une modération *a priori* portant exclusivement sur le formalisme des informations communiquées par les Parties.

L'Editeur ne procède à aucune vérification de fond concernant notamment les qualités de l'Agent ou la véracité des informations communiquées.

Une fois les informations validées formellement par l'Editeur, ce dernier procède à la publication de l'annonce et au transfert des différentes demandes.

Lorsqu'un Agent aura précisé dans sa fiche des critères correspondants à un ou plusieurs des critères existants dans les annonces référencées, l'Editeur lui enverra des alertes par voie de courrier électronique pour l'informer de la parution d'une annonce pouvant correspondre à ses recherches.

Lorsqu'un agent inscrit au Service se trouvera intéressé par une Annonce qui lui aura été signalée par l'Editeur comme correspondant à ses critères, il pourra répondre à l'annonce à l'aide du bouton correspondant et sa réponse sera transmise à l'Annonceur par courrier électronique, à charge pour ce dernier de prendre contact avec l'Agent candidat en utilisant les coordonnées complètes qui lui seront fournies au même moment.

Chaque Annonce est publiée pour une période initiale de deux mois au bout de laquelle elle est supprimée automatiquement de l'interface, un mail de confirmation est envoyé automatiquement à l'annonceur lui permettant le cas échéant de la republier pour une nouvelle période. Si l'Annonceur estime que son Annonce n'est plus d'actualité ou s'il a trouvé un Agent répondant à ses demandes, il pourra supprimer son annonce directement depuis le courriel qu'il aura reçu préalablement pour l'informer de la mise en ligne de l'Annonce ou bien laisser expirer l'Annonce.

### **3.3. Rôle de l'Editeur dans la mise en relation**

L'Editeur rappelle n'être lié par aucune obligation de résultat quant à la conclusion d'un accord ou d'un contrat effectif entre l'Annonceur et l'Agent, le rôle de l'Editeur se limitant à la mise en relation entre deux professionnels.

L'Editeur ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit sur les suites qui seraient ou non données à la mise en relation entre les Parties.

### **3.4. Accessibilité du Service**

L'Editeur s'engage à déployer les moyens nécessaires afin d'assurer la permanence, la continuité et la qualité du service. Il est tenu à ce titre d'une obligation de moyens.

L'Editeur s'efforcera de maintenir un accès au service 24 heures sur 24, chaque jour de l'année, sauf perturbation des réseaux échappant à son contrôle. Toutefois, il se réserve le droit d'interrompre l'accès au service exceptionnellement et temporairement afin d'effectuer d'éventuelles interventions de maintenance ou en cas de survenance d'un incident grave, notamment une violation de données personnelles au sens du RGPD, ou la notification d'une injonction ou interdiction émanant d'une autorité administrative ou judiciaire habilitée. Les Parties reconnaissent et acceptent que le réseau

Internet, et plus généralement tout réseau télématique utilisé à des fins de transmission de données, peut connaître des périodes de saturation en raison de l'encombrement de la bande passante, des coupures dues à des incidents techniques ou à des interventions de maintenance, de décisions des sociétés gérant les dits réseaux ou tous autres évènements indépendants de la volonté de l'Editeur.

L'Editeur ne saurait pas plus être responsable du fait de détérioration ou perte de données dues à un dysfonctionnement des réseaux ou toute autre raison indépendante de sa volonté et échappant à son contrôle et, d'une façon générale, de toute détérioration ou dysfonctionnement provenant d'une cause relevant de la force majeure.

Les Parties ne sauraient rechercher la responsabilité de l'Editeur en cas d'impossibilité d'accès au Service pour un motif qui leur est intrinsèque.

#### **4. Droits concédés sur la base de données des Annonces**

##### **4.1. Constitution des bases de données**

L'Editeur rappelle que le Service lui permet de concevoir et mettre à jour deux bases de données :

- La base de données comportant les informations de l'Agent (voir article 3.3 supra)
- La base de données comportant les Annonces publiées (voir le même article)

La base de données comportant les informations des Agents n'est pas publiée et n'est accessible que par l'Editeur qui se charge de communiquer les coordonnées des Agents sur leur demande expresse.

Cette demande expresse, valant explicitement consentement à traitement de leurs données personnelles, est caractérisée par l'action de l'Agent de répondre à une Annonce.

La base de données comportant les Annonces est accessible par l'ensemble des Agents inscrits sur le Service.

Les Annonceurs consentent expressément à la publication de leurs Annonces dès lors qu'elles font la demande de parution à l'Editeur, ce dernier se chargeant de la modérer préalablement à la mise en ligne.

##### **4.2. Droits relatifs à la réutilisation des données**

L'Agent n'est pas autorisé à extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu de la Base de données des Annonces.

L'Editeur se réserve le droit de vérifier par tout moyen que la Base de données ou les données sont utilisées dans les conditions du présent Contrat et ne sont pas reproduites sans son autorisation.

##### **4.3. Droits d'auteur**

Les Parties sont informées du fait que l'architecture des Bases de données constituées à l'occasion du Service, leur présentation et leur agencement (sans que cette liste soit exhaustive) sont protégés par le droit d'auteur.

L'Agent dispose d'un simple droit d'accès à la Base de Données des Annonces pour ses propres besoins internes.

La Base de Données des Annonces bénéficie également du droit sui generis issu des articles L. 341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle, protégeant le producteur d'une base de données pour le contenu de ladite base de données, notamment contre toute extraction ou réutilisation substantielle de ses données.

#### **4.4. Correction des erreurs**

L'Editeur se réserve le droit de corriger les erreurs susceptibles d'affecter la Base de données sans que cela implique pour lui un engagement de fournir une quelconque assistance, maintenance ou des services associés à la base de données.

### **5. Protection des données personnelles**

#### **5.1. Protection des données personnelles de l'Annonceur**

L'Éditeur collecte, à l'aide du Service, des données personnelles relatives à l'Annonceur.

Ces données personnelles sont :

- Nom du contact de la société
- Adresse email du contact de la société

Ces données sont collectées avec pour finalité de permettre à l'Agent d'être mis en contact avec le correspondant de la société annonceuse.

Le fondement de la collecte de ces données est le consentement et l'intérêt légitime du responsable des traitements tels que prévus aux articles 6-1. a) et 6-1. f) du RGPD.

Par l'acceptation des présentes CGU, l'Annonceur donne son autorisation explicite au traitement.

Les données collectées dans le cadre de l'exécution du Service ne sont conservées que durant le temps de publication de l'Annonce et ne sont mises à disposition que des Agents dûment inscrits au Service.

L'Editeur attire l'attention de l'Agent sur ses obligations, dans le cadre de l'exploitation des données obtenues par l'utilisation du Service.

L'Agent, en ce qu'il est seul à déterminer les finalités des traitements des données issues du Service, est unique responsable de traitement de données personnelles. A ce titre il a des obligations découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018 suite au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, sans préjudice, des règles en matière de prospection électronique dont dispose la Directive e-privacy, transposée en France sous l'article L.34-5 du Code des Postes et des communications électroniques.

Le présent contrat n'institue pas entre L'Editeur et l'Agent, ni inversement, de contrat de sous-traitance au sens du RGPD.

L'Agent reconnaît qu'il assume l'entière responsabilité de la protection et de la sécurisation des données extraites du Service.

#### **5.2. Protection des données personnelles de l'Agent**

L'Éditeur collecte, à l'aide du Service, des données personnelles relatives à l'Agent.

Ces données personnelles sont :

- Civilité\*
- Nom\*
- Prénom\*
- Nom agence/société\*
- Adresse\*
- Ville\*
- Code postal\*
- Téléphone portable\*
- Téléphone fixe\*
- Email\*

Ces données sont collectées avec pour finalité de permettre à l'Agent d'être mis en contact avec le correspondant de la société annonceuse.

Le fondement de la collecte de ces données est le consentement et l'intérêt légitime du responsable des traitements tels que prévus aux articles 6-1. a) et 6-1.f) du RGPD.

Par l'acceptation des présentes CGU, l'Agent donne son autorisation explicite au traitement.

Les données collectées dans le cadre de l'exécution du Service sont conservées tant que l'Agent ne sollicite pas leur suppression et au plus tard cinq ans après son inscription au Service.

L'Editeur attire l'attention de l'Annonceur en sa qualité de destinataire des données personnelles de l'Agent sur ses obligations, dans le cadre de l'exploitation des données obtenues par l'utilisation du Service.

L'Annonceur, en ce qu'il est seul à déterminer les finalités des traitements des données issues du Service, est unique responsable de traitement de données personnelles. A ce titre il a des obligations découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018 suite au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, sans préjudice, des règles en matière de prospection électronique dont dispose la Directive e-privacy, transposée en France sous l'article L.34-5 du Code des Postes et des communications électroniques.

Le présent contrat n'institue pas entre L'Editeur et l'Annonceur, ni inversement, de contrat de sous-traitance au sens du RGPD.

L'Annonceur reconnaît qu'il assume l'entière responsabilité de la protection et de la sécurisation des données extraites du Service.

### **5.3. Exercice des droits des Parties sur leurs données personnelles**

Les Parties sont informées que, conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » modifiée, elles disposent des droits suivants sur les données qui le concernent :

- Le droit de s'opposer à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet de traitements autres que ceux annoncés aux présentes auxquels il a consenti, en l'espèce la gestion du Service ;

- Le droit d'obtenir des informations relatives aux traitements concernant les données à caractère personnel gérées par L'Editeur ;

- Le droit d'obtenir copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi qu'un droit de rectification, de mise à jour ou de suppression de tout ou partie des dites données si le fondement juridique de leur traitement est le consentement. L'Editeur s'engage à mettre en œuvre sans délai les modifications ou suppressions demandées et à en justifier à la Partie sans tarder ;

Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante [dpo@labomode.com](mailto:dpo@labomode.com)

Dans la mesure où le Service nécessite la collecte de données à caractère personnel concernant les Agents enregistrés, l'Annonceur s'engage, sous sa seule responsabilité, à informer les personnes concernées de cette collecte et des finalités du traitement, ainsi qu'à les informer des droits qui leur sont ouverts de par la loi « Informatique et Libertés » modifiée.

## **6. Garanties**

### **6.1. Sécurité des données**

L'Editeur s'oblige à mettre tous les moyens en œuvre pour garantir la confidentialité des informations renseignées par l'Utilisateur du Service. Les données de l'Utilisateur sont accessibles uniquement par le biais de son identifiant et code confidentiel dont il est responsable. Les informations personnelles saisies par l'Utilisateur sont cryptées selon le protocole SSL au départ de son poste avant leur transfert via le net sur nos serveurs et vice versa.

L'Editeur garantit sans réserve à l'Utilisateur que les informations personnelles qui sont renseignées ne sont en aucun cas utilisées par lui ou transmises à un tiers pour quelques raisons que ce soit.

## **7. Dispositions diverses**

### **7.1. Divisibilité du contrat**

La nullité de l'une quelconque des obligations résultant du présent document, pour quelque cause que ce soit, n'affectera pas la validité des autres obligations.

### **7.2. Absence de renonciation**

Le fait pour une partie de ne pas revendiquer l'application d'une disposition quelconque des CGU ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou permanente, ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation par cette partie à exercer les droits qu'elle détient au titre des CGU ou de la Loi.

### **7.3. Intégralité du contrat**

Les présentes CGU annulent et remplacent toute version antérieure.

Elles régissent uniquement et exclusivement les règles se rapportant au Service de recherche d'agent à l'exclusion de tout autre service faisant l'objet de ses propres Conditions Générales.

## **8. LANGUE DU CONTRAT - DROIT APPLICABLE**

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions générales ainsi que les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.